

Nantes, le 7 juillet 2023

La Région soutient le tourisme pour des investissements responsables engagés vers la transition écologique

La Région soutient les entreprises ligériennes du secteur touristique dans leurs investissements pour rester une région attractive et concurrentielle, et anticiper la construction du tourisme de demain, avec des offres touristiques mieux intégrées et plus engagées en faveur de la transition écologique.

Nouveau dispositif : AGIR Tourisme

Un nouveau dispositif de soutien à l'investissement des entreprises touristiques, AGIR Tourisme (Accompagnement global des investissements responsables pour le tourisme), a été voté lors de la session des 22 juin 2023. Il s'adresse aux principales filières du tourisme qui ont des projets de création, d'extension, de modernisation ou de toute autre innovation, présentant un engagement dans une démarche concrète de transition écologique.

En appui sur ce dispositif, la Région propose un soutien évolutif en mode « sur-mesure », selon les caractéristiques économiques, d'engagement responsable ou d'accessibilité aux porteurs de handicap de chaque projet.

L'engagement environnemental de chaque porteur de projet et de chaque projet sera mesuré à l'aune d'un diagnostic « transition écologique » et de la concrétisation de ses préconisations dans le plan d'actions présenté. Les Agences départementales du tourisme (ADT) et les CCI se sont déjà positionnées, en lien avec l'ADEME, comme accompagnatrices des entreprises pour la réalisation de ces diagnostics.

Logement des salariés saisonniers du tourisme

Avec 65 000 emplois dont 21 000 saisonniers, le tourisme régional fait face à une problématique du logement de ses saisonniers. En effet, le manque de personnel couplé à une pénurie de logements freine la croissance et engage parfois la pérennité de certaines activités touristiques. De plus en plus d'entreprises, et certaines collectivités locales, commencent à s'engager dans des projets de développement de logements pour les personnels saisonniers du tourisme (acquisition d'immobilier, rénovation, transformation de campings en centres d'hébergements pour saisonniers...). La Région soutiendra les projets publics et privés, sous réserve de conditions de locations adaptées à ces personnels.

Une étude d'identification des besoins sur le territoire régional a été lancée avec Atout-France, <http://bitly.ws/KDmV>, pour les recueillir jusqu'au mois de septembre.